Département de l'Aisne
Canton de Saint Quentin 1
COMMUNE DE MAISSEMY
1, rue de la Croix Saint Claude
02490 MAISSEMY

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 30 DECEMBRE 2022

A 18 HEURES

Procès Verbal de la Réunion du Conseil Municipal du 28 novembre 2022

Désignation de la Secrétaire de Séance

ORDRE DU JOUR

- 1) Délibération concernant la demande de Subventions pour l'Aire de Jeux avec la présentation des différents documents et de règlements
- 2) Délibération pour la demande de Subventions la réalisation des travaux de sécurité, électricité et travaux de réfection des murs à l'intérieur de l'église avec la présentation des différents documents et de règlements

QUESTIONS DIVERSES

Merci à tous

DE MA/S OCT.

Mme Régine MICHAUT

MAIRE DE MAISSEMY

1 rue Croix Saint Claude

02490 MAISSEMY

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 30 DECEMBRE 2022

L'an deux mil vingt deux

Le Vendredi 30 Décembre à 18 heures

Le Conseil Municipal s'est réuni en la salle d'apparat, sur la convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire, Régine MICHAUT, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et signature du compte rendu de la réunion du conseil municipal du 23 Novembre 2022
- 2. Délibération concernant la demande de subvention pour l'aire de jeux avec la présentation des différents documents et de règlements
- 3. Délibération pour la demande de subvention concernant la réalisation des travaux de sécurité, électricité et travaux de réfection des murs à l'intérieur de l'église avec la présentation des différents documents et de règlements.
- 4. Vente du numéro de la hutte appartenant à la municipalité

Etaient présents

Madame Régine MICHAUT, Maire de MAISSEMY Madame Viviane FATOUX, 1ère adjointe, Madame Roselyne DECROIX Madame Karine POURPLANCHE Madame Marie Ange SARDINI Monsieur Freddy LAMOUREUX

Était représentée :

Madame Catherine DUBOIS est représentée par un pouvoir confié à Madame Régine MICHAUT

Etaient absents:

Monsieur Gaétan HOUSSIN Monsieur Hubert DELALIEU

Madame Régine MICHAUT préside la séance. Madame Viviane FATOUX est nommée Secrétaire de séance.

Après le mot de bienvenue, Madame le Maire propose au Conseil Municipal de rajouter une délibération à l'ordre du jour.

Le Conseil Municipal donne son accord et il est passé au vote des délibérations suivantes :

1) <u>Lecture et signature du compte rendu de la réunion du conseil municipal</u> du 23 Novembre 2022

Madame Le Maire donne lecture du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 23 Nov spre dernier. Il est ensuite paraphé et signé par chaque membre du Conseil municipal.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

2) <u>Délibération concernant la demande de subvention pour l'aire de jeux</u> <u>avec la présentation des différents documents et de règlements</u>

Madame le Maire donne lecture des différents devis qui ont été demandés pour la réfection complète de l'aire de jeux.

La Société SAS IMAJ est retenue pour la réalisation des travaux qui s'élèvent à 7 310 € HT auxquels s'ajoute la création d'un panneau règlementaire pour 350 €.

Le montant total des travaux s'élève à 7 660 € H.T. et sera financé de la façon suivante :

- 25 % API
- 55 % DTR

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

3) <u>Délibération pour la demande de subvention concernant la réalisation des travaux de sécurité, électricité et travaux de réfection des murs à l'intérieur de l'église avec la présentation des différents documents et de règlements.</u>

Madame le Maire donne lecture des différents devis qui ont été demandés pour la réfection des murs de l'église et de la remise en état de l'électricité.

Le devis de l'entreprise Stéphane DELAPORTE pour la remise en état de l'électricité a été retenu pour un montant de $12\,404 \in \mathrm{HT}$.

Le devis de l'association DEVENIR EN VERMANDOIS pour la réfection des murs à l'intérieur de l'église a été retenu pour un montant de 12 000 € (net de charges) auxquels s'ajoute la fourniture de la peinture pour un montant de 1 332.42 € HT.

Le montant total des travaux s'élève à 25 736.42 € H.T. et sera financé de la façon suivante :

- 25 % API
- 55 % DTR

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

4) Vente du numéro de la hutte appartenant à la Municipalité

Madame le Maire informe le Conseil Municipal sur les dégradations occasionnées par les sangliers sur les terrains privatifs de la commune et propose au Conseil Municipal la vente du numéro de la hutte au plus offrant. Ainsi, cela permettrait aux riverains comme aux personnes extérieures au village de chasser sur les parcelles de la municipalité et éviter ces désagréments.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 30

Le Conseil Municipal

Le Maire,

Régine MICHAUT

DEPARTEMENT DE L'AISNE CANTON SAINT-QUENTIN 1 COMMUNE DE MAISSEMY 1 Rue de la Croix Saint-Claude 02490 MAISSEMY

MAIRIE DE MAISSEMY



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION 2022-40

L'an deux mil vingt deux, le vendredi 30 Décembre à 18 heures, le Conseil Municipal s'est réuni en la salle d'apparat, sur la convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire, Régine MICHAUT.

Nombre de membres en exercice : 09

Présents : 06 Pouvoir : 01

Etaient présents :

Madame Régine MICHAUT, Maire de MAISSEMY Madame Viviane FATOUX, 1ère adjointe, Madame Roselyne DECROIX Madame Karine POURPLANCHE Madame Marie Ange SARDINI Monsieur Freddy LAMOUREUX

Était représentée :

Madame Catherine DUBOIS est représentée par un pouvoir confié à Madame Régine MICHAUT

Etaient absents:

Monsieur Gaëtan HOUSSIN Monsieur Hubert DELALIEU

Madame Régine MICHAUT préside la séance. Madame Viviane FATOUX est nommée Secrétaire de séance.

<u>Délibération concernant la demande de subvention pour l'aire de jeux avec la présentation des différents documents et de règlements</u>

Madame le Maire donne lecture des différents devis qui ont été demandés pour la réfection complète de l'aire de jeux. La Société SAS IMAJ est retenue pour la réalisation des travaux qui s'élèvent à 7 310 € HT auxquels s'ajoute la création d'un panneau règlementaire pour 350 €.

Le montant total des travaux s'élève à 7 660 € H.T. et sera financé de la façon suivante :

- . 25 % API
- . 55 % DTR

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus et ont, les membres présents, signé au registre.

Le Maire, Régine MICHAU DEPARTEMENT DE L'AISNE CANTON SAINT-QUENTIN 1 COMMUNE DE MAISSEMY 1 Rue de la Croix Saint-Claude 02490 MAISSEMY

MAIRIE DE MAISSEMY



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION 2022-41

L'an deux mil vingt deux, le vendredi 30 Décembre à 18 heures, le Conseil Municipal s'est réuni en la salle d'apparat, sur la convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire, Régine MICHAUT.

Nombre de membres en exercice: 09

Présents : 06 Pouvoir : 01

Etaient présents :

Madame Régine MICHAUT, Maire de MAISSEMY Madame Viviane FATOUX, 1ère adjointe, Madame Roselyne DECROIX Madame Karine POURPLANCHE Madame Marie Ange SARDINI Monsieur Freddy LAMOUREUX

Était représentée :

Madame Catherine DUBOIS est représentée par un pouvoir confié à Madame Régine MICHAUT

Etaient absents:

Monsieur Gaëtan HOUSSIN Monsieur Hubert DELALIEU

Madame Régine MICHAUT préside la séance. Madame Viviane FATOUX est nommée Secrétaire de séance.

Délibération pour la demande de subvention concernant la réalisation des travaux de sécurité, électricité et travaux de réfection des murs à l'intérieur de l'église avec la présentation des différents documents et de règlements.

Madame le Maire donne lecture des différents devis qui ont été demandés pour la réfection des murs de l'église et de la remise en état de l'électricité.

Le devis de l'entreprise Stéphane DELAPORTE pour la remise en état de l'électricité a été retenu pour un montant de 12 404 € HT.

Le devis de l'association DEVENIR EN VERMANDOIS pour la réfection des murs à l'intérieur de l'église a été retenu pour un montant de 12 000 € (net de charges) auxquels s'ajoute la fourniture de la peinture pour un montant de 1 332.42 € HT.

Le montant total des travaux s'élève à 25 736.42 € H.T. et sera financé de la façon suivante :

- . 25 % API
- .55 % DTR

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus et ont, les membres présents, signé au registre.

Le Maire, Régine MICHAUT DEPARTEMENT DE L'AISNE CANTON SAINT-QUENTIN 1 COMMUNE DE MAISSEMY 1 Rue de la Croix Saint-Claude 02490 MAISSEMY

MAIRIE DE MAISSEMY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION 2022-42

L'an deux mil vingt deux, le vendredi 30 Décembre à 18 heures, le Conseil Municipal s'est réuni en la salle d'apparat, sur la convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire, Régine MICHAUT.

Nombre de membres en exercice: 09

Présents : 06 Pouvoir : 01

Etaient présents :

Madame Régine MICHAUT, Maire de MAISSEMY Madame Viviane FATOUX, 1^{ère} adjointe, Madame Roselyne DECROIX Madame Karine POURPLANCHE Madame Marie Ange SARDINI Monsieur Freddy LAMOUREUX

Était représentée :

Madame Catherine DUBOIS est représentée par un pouvoir confié à Madame Régine MICHAUT

Etaient absents:

Monsieur Gaëtan HOUSSIN Monsieur Hubert DELALIEU

Madame Régine MICHAUT préside la séance. Madame Viviane FATOUX est nommée Secrétaire de séance.

Vente du numéro de la hutte appartenant à la Municipalité

Madame le Maire informe le Conseil Municipal sur les dégradations occasionnées par les sangliers sur les terrains privatifs de la commune et propose au Conseil Municipal la vente du numéro de la hutte au plus offrant. Ainsi, cela permettrait aux riverains comme aux personnes extérieures au village de chasser sur les parcelles de la municipalité et éviter ces désagréments. Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus et ont, les membres présents, signé au registre.

Le Maire, Régine MICHAUT